



La visite ministérielle dans les TAAF a débuté le lundi 15 avril 2013 au matin, au Port des Galets, sur la côte nord-ouest de l'île de La Réunion. Depuis le début des années 2000, le siège de la collectivité est en effet installé dans l'Océan indien, au sud du plus peuplé des départements ultra-marins. Si le programme initial de la visite incluait un passage du ministre par le siège de l'administration supérieure, ce dernier a du être abandonné au profit d'une plus longue séquence sur les territoires. Entre les heures de voiture sur la « route du littoral » et les heures de navigation à bord du Marion Dufresne II, le ministre des outre-mer a fait le choix du cœur en même temps que celui de la raison. Il faut dire que le temps perdu à terre se rattrape difficilement en mer, particulièrement lorsqu'une dépression tropicale flirtant avec le stade cyclonique génère une forte houle et des creux de 4 à 6 mètres, au moins pendant les premières heures de navigation. Depuis plusieurs jours Imelda joue avec les nerfs des voyageurs. Sa trajectoire et son intensité changent deux fois par jour. 48 heures plus tôt, on croyait le système en voie d'affaiblissement. Une demi-journée plus tard, on le découvre plus virulent que jamais, incurvant sa course vers le sud-est de La Réunion. Une seule certitude en prenant la direction de Tromelin (nord / nord-est) : chaque heure qui éloignera le navire de La Réunion verra une amélioration de l'état de la mer. Dans ces conditions, autant larguer les amarres dès que possible. Le cortège de la préfecture ne s'éternise donc guère sur le quai du poste 20, au port Est.



Les premières minutes à bord du ministre ne dérogent pas à ce qui fait son quotidien lors de chaque déplacement : présentations diverses, entrecoupées de poignées de main, foule de visages et de fonctions qui mettront nécessairement quelques heures à se fixer dans le paysage bigarré des acteurs de ce voyage hors du commun. Plusieurs médias sont déjà là, certains qui accompagneront le ministre durant la totalité de ce déplacement, d'autres qui quitteront le bord dans quelques dizaines de minutes à peine, afin de livrer images et déclarations fraîches à leurs rédactions respectives. Tout le monde se retrouve donc en salle de conférences pour un point presse qui donne le ton de la visite. Quelques jours plus tôt, un député inquiet a tiré la sonnette d'alarme de l'assemblée nationale, demandant qu'un débat précède la ratification de l'accord de cogestion de l'île de Tromelin par la France et la République de Maurice. Quelques hommes ou femmes politiques de l'opposition se sont emparés du sujet pour dénoncer « l'abandon de souveraineté organisé en catimini par le gouvernement ». La plupart des médias ont découvert ou redécouvert ce petit bout de France, d'un kilomètre carré, dont ils avaient confusément entendu parler quelques années auparavant à l'occasion des campagnes de fouilles successives ayant exhumé une tragique histoire enfouie sous les sables depuis 250 ans (voir encadré ci-contre). Victorin LUREL met donc les choses au point. Si ce déplacement, calé sur les rotations logistiques du navire ravitailleur des TAAF, était prévu de longue date, il constitue une opportunité parfaite pour rappeler l'attachement de la France à ses territoires les plus lointains et aux espaces maritimes qui en dépendent. Il faut dire que, l'îlot récifal de Tromelin génère à lui seul une zone économique exclusive grande comme la moitié de l'hexagone. Le ministre rappelle donc sans détour que sur Tromelin « nous sommes chez nous », que « nous n'avons pas d'autorisation à demander pour y aller » et que la cogestion à venir « avec un bon partenaire » ne remet aucunement en cause la revendication

territoriale française sur cette île découverte par les français, baptisée par les français, occupée par les français, et administrée par la France. La tournée d'inspection des îles Eparses est transformée par l'actualité en visite de souveraineté. Une demi-heure plus tard, le message a bien été délivré, les participants de passage ont quitté le Port, le Marion Dufresne II est prêt à prendre la mer. Cap sur Tromelin !

Un peu plus de 20h de navigation séparent Tromelin de La Réunion, à raison d'une vitesse moyenne de 14 nœuds. Ce temps est celui du bateau. Il est régi par les rites formels ou officieux de la mer et des TAAF. Pour comprendre ces rites, il faut connaître les lieux. Une visite dans les profondeurs du navire est donc rapidement organisée, qui permet de découvrir la passerelle, offrant une vue imprenable sur la manœuvre d'appareillage, mais également les salles des machines, les cales pleines de fret, les laboratoires, le hangar où patiente l'hélicoptère aux pales démontées, l'hôpital paré pour faire face à toutes les situations, sans oublier la salle de restaurant et le forum attendant, espaces du bateau dédiés à la convivialité. Le Marion Dufresne II, mis en service en 1995, est tout à la fois paquebot, cargo, pétrolier, porte hélicoptère, bateau scientifique... Il aura 20 en 2015, l'âge des bilans. Si les TAAF optent pour une jouvence, en concertation avec l'institut polaire français Paul Emile Victor, le partenaire scientifique de la collectivité qui sous-affrète le navire une partie de l'année pour ses campagnes océanographiques, celle-ci mobilisera des moyens qui engageront l'avenir de la collectivité. Il ne saurait en conséquence être question de prendre de telles orientations sans un quitus des administrations de tutelle. A chaque étape de la visite, les agents des TAAF ou leurs partenaires présentent leur mission au ministre, détaillent les moyens dont ils disposent, les contraintes d'une activité embarquée. Les présentations étant faites, le ministre peut assurer la communauté des TAAF du soutien indéfectible du gouvernement dans les missions qu'il lui confie, avant de découvrir les matières premières de la France australe (légine australe, bleu d'Amsterdam, renne de Kerguelen, langouste de Saint-Paul...).



Le discours est consultable sur : www.taaf.fr, rubrique « actualités »

Les exposés en salle de conférences rythment l'après midi : présentation générale des TAAF, modalités de la gestion durable des ZEE placées sous la responsabilité de la collectivité (2,3 millions de km², soit plus de 20% des espaces maritimes français), actions dans le domaine de la préservation de l'environnement (la collectivité est organisme gestionnaire de la plus grande réserve naturelle de France, qui s'étend sur 2.200.000 hectares), activité océanographique du navire. Impossible d'évoquer les TAAF à bord du Marion Dufresne sans revenir sur la fortune de mer survenue quelques mois plus tôt, au large de l'île de la Possession (archipel de Crozet) au cours de la troisième opération portuaire de l'année 2012. Un descriptif des dommages consécutifs au ragage, des travaux de réparation menés durant 5 semaines dans les chantiers portuaires de Durban (Afrique du sud) et des opérations de dépollution ayant précédé ces derniers est assuré par le responsable opérationnel de la rotation. Les spectateurs comprennent mieux le caractère névralgique du cordon maritime ombilical qui relie les districts austraux (Crozet, Kerguelen, St-Paul et Amsterdam) à l'île de La Réunion. Si les TAAF n'avaient pas été en mesure d'assurer rapidement un ravitaillement sommaire de Port-aux-Français suite à l'annulation des OP3 et 4/2012, les résidents de Kerguelen auraient été plongés dans le dénuement... sans compter le préjudice d'une saison de recherche scientifique avortée avant même d'avoir réellement commencé. Le soleil couchant sur une mer apaisée, conformément aux prévisions météo, fournit l'arrière plan propice à une série de photos de

groupe en passerelle supérieure, avant la traditionnelle séance philatélique. Collectivité dotée de l'autonomie administrative et financière, les TAAF ont la capacité d'émettre leurs propres timbres, valables uniquement sur les courriers au départ des territoires. Chaque année, les vaguemestres appointés par les TAAF sur les 5 districts voient ainsi passer 1,2 tonne de courriers qu'il leur faut revêtir des divers tampons obligatoires ou facultatifs particulièrement prisés des collectionneurs. Entre le cachet du Commandant du Marion Dufresne, ceux de l'OPEA, du médecin et du pilote d'hélicoptère, sans oublier l'indispensable « Posté à bord », les correspondants ont collé l'un des 750 timbres émis par les TAAF depuis 1955. Avec son propre cachet conçu tout spécialement pour la circonstance, le ministre des outre-mer se prête à l'exercice avec humour et patience, sur des plis qui compléteront la collection des plus assidus des philatélistes.



La journée de traversée s'achève sur l'exposé des travaux et des fouilles menés sur Tromelin par le Groupe de Recherche en Archéologie Navale, afin de faire la lumière sur l'épisode méconnu de l'abandon de plusieurs dizaines d'esclaves malgaches suite au naufrage d'une flûte armée au milieu du XVIII^{ème} siècle par la Compagnie des Indes orientales. L'évocation de cette histoire d'une survie improbable organisée contre tous les augures par des esclaves peu préparés aux choses de la mer, confronte chacun à l'histoire récente, l'abolition de l'esclavage sur l'île de La Réunion ayant été proclamée seulement en décembre 1848. Ultra-marin largement sensibilisé

La mémoire des naufragés malgaches de l'Utile honorée par le ministre des outre-mer

L'un des objectifs de la visite du ministre des outre-mer à Tromelin résidait dans l'hommage rendu aux esclaves oubliés. Voici le discours prononcé pour l'occasion et le visuel de la plaque inaugurée par le ministre.

« Mesdames et messieurs, chers amis,
C'est avec une émotion non feinte que je me tiens aujourd'hui sur le site même d'une tragédie humaine sans équivalent dans l'histoire française. Avant de dévoiler la plaque qui matérialisera le souvenir et l'hommage dus aux hommes et aux femmes qui ont éprouvé cette tragédie, je souhaite en dresser devant vous un bref rappel : Dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 1761, à 22h20 précises si l'on peut se fier aux récits qui nous sont parvenus, l'Utile, un navire de la Compagnie des Indes orientales, fait naufrage sur cette île. Deux mois plus tard, l'équipage reprend la mer sur une embarcation de fortune, construite conjointement par des mains noires et des mains blanches, laissant derrière lui entre soixante et quatre-vingt malgaches, derniers hommes et femmes rescapés du naufrage.
Promesse leur est alors faite par l'équipage de revenir les rechercher rapidement. Promesse qui, pour des raisons diverses qu'il ne nous appartient plus de juger aujourd'hui, ne fut jamais tenue. Abandonnés, oubliés, sans ressources, ces malgaches réussissent contre toute attente à survivre, mais aussi à construire une société organisée et à vivre debout. Cet instinct de survie, ce sens de l'organisation, cet élan de civilisation, apportent un éclatant démenti à ceux qui leur avaient dénié toute humanité en les arrachant de force à leurs hauts plateaux, en les mettant aux fers, en les destinant à des vies d'esclaves.
Ce n'est que 15 ans plus tard, le 29 novembre 1776, que les survivants, sept femmes et un enfant de 8 mois, sont sauvés par l'enseigne de vaisseau Jacques-Marie de Tromelin, commandant la corvette La Dauphine. Le souvenir de leur calvaire est longtemps resté enfoui, ici même, sous les sables. La parole leur a enfin été rendue à l'occasion des recherches historiques et archéologiques menées conjointement par le Groupe de recherche en archéologie navale et l'Institut national de recherches archéologiques préventives, le tout sous l'égide de l'administration des Terres Australes et Antarctiques françaises dont je salue l'investissement en la matière.

à la honte de la traire négrière, le ministre des outre-mer réserve un accueil très positif à cette démarche de mémoire, qui justifie également son déplacement sur les lieux du drame (voir encadré ci-dessous).



Tromelin : entre patrimoine historique et surveillance cyclonique

Sur Tromelin, le ministre des outre-mer fait la connaissance des agents installés sur l'île par les TAAF. Ils remplissent des missions diverses : maintien d'une présence française continue, entretien des infrastructures et des engins, comptage quotidien des pontes de tortues et surtout maintien de la piste d'atterrissage en condition opérationnelle, condition sine qua non de leur survie. Le chef de mission sortant passe ses consignes au chef de mission entrant. L'un et l'autre connaissent le métier : ils n'en sont pas à leur premier séjour de 2 mois sur l'île dont ils connaissent les attraits (absence de moustiques, fréquentes émergences de tortues) comme les difficultés (températures élevées, peu d'abris contre le soleil, rationnement drastique de l'eau et de l'énergie) voir les dangers (baignade interdite car impossible dans les déferlantes qui encerclent l'île, présence fréquente de requins au milieu des tortues). Issus tous deux de l'île de La Réunion, ils connaissent par cœur les techniques du bâtiment, qu'ils mettent en œuvre sur instruction des TAAF. L'un d'eux, originaire de la commune de St-Joseph, est tout heureux de poser aux côtés de son député-maire, qui l'accompagne le ministre dans ce déplacement en vertu de sa toute récente qualité de membre titulaire du Conseil consultatif de la collectivité. Entre les explications

Je souhaite adresser mes plus vifs encouragements à l'équipe qui entamera une 4^{ème} campagne de fouilles au mois d'août prochain, afin de percer les derniers mystères de cette aventure humaine hors norme. En ce qu'elle révèle non seulement d'une époque importante de l'histoire de France (un 18^{ème} siècle écartelé entre l'apport des lumières et une tolérance insupportable pour l'esclavage), mais également sur la volonté et l'abnégation humaine face à des épreuves apparemment insurmontables, cette histoire mérite attention et respect comme d'être portée à la connaissance du plus grand nombre.
Faute de pouvoir transporter en ces lieux les scolaires et le grand public qui gagneront à méditer sur cet épisode, je compte donc sur une exposition ambitieuse, qui saura partager et faire découvrir à nos concitoyens la tragédie des naufragés de l'île Tromelin, sans oublier les pays de la zone océan indien qui ne peuvent rester à l'écart de cette leçon.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont rendu ceci possible. »



Plaque commémorative installée le 16 avril 2013 © Nelly GRAVIER - TAAF

Pour plus d'informations sur les campagnes de fouilles de Tromelin, se référer au focus du dossier de La Lettre des TAAF n°4 dédiée au patrimoine historique de la collectivité.

sur les travaux de réfection programmés par les TAAF pour améliorer le confort minimaliste offert aux techniciens et scientifiques de passage, le ministre est instruit par le directeur interrégional de Météo France Réunion des vertus stratégiques de Tromelin dans le dispositif de surveillance et de suivi des formations cycloniques de la zone océan indien. Si l'île de Tromelin n'accueille plus d'agents de Météo France depuis 2011, elle abrite encore divers instruments de mesure automatisés, qui nécessitent régulièrement des interventions d'entretien. Parmi les veloutiers qui constituent la seule végétation endémique du récif nichent en abondance les fous masqués ou à pieds rouges. Le ministre répond aux questions des journalistes, répétant l'entière souveraineté française sur Tromelin, l'intelligence de l'accord bilatéral de cogestion avec l'île Maurice, qui permet de dénouer de manière pragmatique les revendications concurrentes.



La visite de l'île se termine sur le site du « village malgache » où survécurent les esclaves oubliés pendant 15 ans, avant que le chevalier de Tromelin ne se porte à leur secours. En présence des principaux partenaires des campagnes de fouilles (directeur des affaires culturelles océan indien, vice-présidente de la région Réunion) le ministre des outre-mer dévoile une plaque de marbre commémorant leur histoire au terme d'une allocution chargée d'émotion. L'île a beau se trouver en dehors des itinéraires touristiques de la zone, les TAAF caressent depuis longtemps le désir d'en faire un lieu de mémoire, emblématique de la période de la traite dans l'océan indien. En documentant concrètement cet épisode inouï, les acteurs des fouilles permettent à la France d'assumer ce passé, rendent justice aux victimes de toutes les formes d'esclavage, restaurent l'honneur des descendants de cette main d'œuvre servile (voir encadré). La portion maritime du déplacement ministériel s'achève devant l'ancre de l'Utile, seul vestige de la tragédie encore visible au milieu des vagues. La découverte des TAAF se poursuit par la voie des airs, à bord du Transall C160 des FAZSO, que ses capacités opérationnelles rendent particulièrement adapté à la petitesse et à la rudesse de la piste.

Glorieuses : porte d'entrée du canal du Mozambique sous contrôle de la France

Quatre îles Eparses parsèment le canal du Mozambique, depuis l'orientale « Europa » en passant par « Bassas da India » et « Juan de Nova », jusqu'au septentrional archipel des « Glorieuses », à l'entrée nord du canal. C'est sur la grande île de cet archipel (Grande Glorieuse) que se poursuit le déplacement du ministre LUREL. Par comparaison avec Tromelin, l'île est effectivement grande (7 km²) ; elle est également recouverte d'une végétation luxuriante, dont une cocoteraie implantée par un colon Réunionnais à la fin du XIX^{ème} siècle, et ceinte par un splendide lagon aux couleurs paradisiaques. Point de camp de vacances sur Grande Glorieuse, néanmoins. Les lieux sont occupés en permanence par une troupe de 14 militaires installés par le détachement de la Légion Etrangère de Mayotte (DLEM), tout proche. Ils restent sur place pendant 45 jours et exercent notamment un contrôle continu sur la mer territoriale alentour, particulièrement à hauteur des îlots voisins (île du Lys, île des Roches Vertes, île aux Crabes), fréquentés par des pêcheurs illicites. Si la présence militaire sur Glorieuses remonte à 1973 et un contexte géopolitique particulier qui a largement évolué depuis 40 ans, elle demeure plus nécessaire que jamais pour faire face à la menace constante que fait peser sur la zone la piraterie somalienne. L'officier-île du DLEM présente donc à la délégation les conditions de vie et d'entraînement des militaires affectés dans cet improbable casernement. Malgré son attrait presque irrésistible, le lagon de Glorieuses est lui aussi frappé d'interdit

pour raisons de sécurité. Là encore frayent les requins et un accident de baignade prendrait rapidement un tour dramatique devant l'impossibilité d'assurer un rapatriement sanitaire rapide du blessé. De surcroît, l'espace maritime de Glorieuses a été érigé début 2012 en parc naturel marin à raison de son extraordinaire patrimoine naturel, qu'il convient donc de préserver absolument de la déprédation de l'homme, que celle-ci soit volontaire (prélèvements) ou accidentelle (dégradations et pollutions fortuites). Ses 43.000 km² sont en conséquence placés sous haute surveillance.

Une station météorologique automatisée, inscrite dans le même réseau de surveillance que celle de Tromelin, complète le dispositif militaire avec une gendarmerie tropicale. A la tête de cette dernière, sous le regard tutélaire du Président de la République, un sous-officier désigné par le commandement de la Gendarmerie de La Réunion remplit des fonctions classiques (officier de police judiciaire, représentant du préfet administrateur supérieur des TAAF) en même temps que des missions inédites pour sa corporation : pisteur quotidien de traces de pontes de tortues, gérant postal occasionnel. Ses clients se composent prioritairement des détachements militaires qui se succèdent, mais également des bateaux de passage – principalement scientifiques – qui ont obtenu l'indispensable autorisation préalable de mouillage de la part de l'administration des TAAF.



La découverte de la cocoteraie désormais abandonnée, de la plage servant de débarcadère aux opérations « portuaires » menées ponctuellement à partir des bâtiments de la Marine Nationale ou du Marion Dufresne, du petit cimetière où reposent quelques travailleurs qui périrent sur l'île il y a longtemps, concluent la visite de la Grande Glorieuse. La menace induite par le retour des sternes impose un décollage avant le crépuscule. Un dernier survol de l'île du Lys clôt en beauté le déplacement du ministre des outre-mer dans les îles Eparses. La fin de la journée se compose des longues heures de vol qui ramènent la délégation sur l'île de La Réunion, le 16 avril au soir. Cette parenthèse ministérielle dans les TAAF, la première depuis 8 ans, s'achève sans fausse note. Au fil de ces 48 heures, le ministre des outre-mer a partagé le quotidien d'une administration atypique, mêlant des compétences multiples, aux origines particulièrement variées, qui toutes concourent à un objectif commun : assurer la présence et le rayonnement de la France sous toutes les latitudes de la planète.

Siège des TAAF
rue Gabriel Dejean
97 410 St Pierre
www.taaf.fr

Directeur de publication :
Pascal BOLOT

Rédaction - réalisation :
Sébastien Mourot, Nelly Gravier

Crédits photos couverture :

© Amandine George © Hendrik Sauvignat
© Lucia Simion © Stefano Unterthiner © Samuel Blanc



Editorial



Les principales caractéristiques des îles qui composent la collectivité ultramarine des Terres australes et antarctiques françaises sont leur éloignement et leur difficulté d'accès, concourant à en faire les parties les moins accessibles du territoire national. Du fait de cet isolement, mais également des dispositions réglementaires limitant les possibilités de séjour sur ces lieux dédiés à la recherche scientifique ou aux intérêts stratégiques supérieurs du pays, aucune liaison commerciale régulière ne permet au visiteur de rejoindre ces espaces insulaires. Seuls des moyens maritimes ou aériens exceptionnels, déployés par les TAAF et leur partenaire militaire, assurent l'indispensable lien sous la forme des relèves des équipes et du ravitaillement des bases permanentes. Les modalités de cette « continuité territoriale » sont elles-mêmes particulièrement contraignantes, dans la mesure où les temps de trajet s'élevaient à plusieurs jours de mer difficile pour les districts austraux et antarctique ou à de longues heures de Transall pour les îles Eparses. Une fois sur place, se révèle la beauté sauvage dissimulée derrière l'âpreté du premier accueil et du climat.

Il va sans dire que ces conditions sont peu favorables à un déplacement ministériel. Peu étonnant alors que, depuis leur création en 1955, très peu de ministres de la V^{ème} république se soient aventurés dans les TAAF. La prégnance du facteur climatique et la vulnérabilité aux aléas techniques ou logistiques forment une somme de contraintes difficilement compatibles avec le rythme minuté, l'impératif de prévisibilité, l'exigence de contrôle permanent inhérents à l'organisation d'une visite d'un membre du gouvernement. Si le ministre d'Etat Louis Jacquinot, chargé des départements et des territoires d'outre-mer, avait pu se rendre à bord du Gallieni en tournée d'inspection dans les îles australes en 1964, l'histoire récente des TAAF compte peu de visites officielles : un bref déplacement par voie aérienne de Mme GIRARDIN, ministre de l'outre-mer, dans les îles Eparses à l'occasion de leur rattachement aux TAAF en février 2005 ; un passage du ministre BAROIN à bord du Marion Dufresne – à quai – en mars 2006.

On comprend mieux, dès lors, la dimension tout à fait exceptionnelle de la récente visite du ministre des outre-mer Victorin LUREL dans deux des cinq îles Eparses relevant de la compétence de l'administration supérieure des TAAF. Si le sable de ces îles avait déjà été foulé par d'autres hauts serviteurs de l'Etat, c'est surtout le temps dédié à ce déplacement et son format qui lui confèrent sa singularité : voyage aller à bord du Marion Dufresne, au rythme ordinaire d'une rotation logistique, trajet retour par voie aérienne, grâce au soutien des Forces Armées de la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSO), dans les conditions sommaires d'une relève de détachement. Avec cette visite, le ministre des outre-mer a pris le juste parti d'appréhender les TAAF dans leur identité profonde : respect du temps de transport incompressible, précarité des moyens de transport, soumission à l'élément climatique supérieur. Il n'est d'ailleurs pas anodin de souligner qu'une formation cyclonique (le système Imelda) a imposé une réorganisation complète de la séquence en toute dernière minute. En consacrant deux jours pleins de son agenda aux TAAF, le ministre des outre-mer a manifesté un soutien fort en direction de la communauté qui fait vivre ces territoires : scientifiques, militaires, logisticiens, ouvriers, cuisiniers, environnementalistes, météorologues, administratifs, historiens, marins, pêcheurs... il a également rappelé, dans une période qui avait besoin de signaux explicites, l'intérêt de l'Etat pour des espaces terrestres et maritimes qui confèrent à la France une place unique dans le concert des nations. C'est donc avec un plaisir mêlé de fierté que je vous invite à découvrir dans les pages suivantes les détails de cette visite qui s'est déroulée sur Tromelin et la Grande Glorieuse les 15 et 16 avril derniers, au départ de l'île de La Réunion.

Pascal BOLOT

Prefet, administrateur supérieur
des Terres australes et antarctiques françaises



Terres extrêmes